

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 2 septembre à dix heures, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	14	Date de convocation	09/06/2023
En exercice	14	Date de la séance	19/06/2023
Présents	11	Heure de la séance	19H00
Votants	14	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal	X		
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève	X		
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie		X	CATALOGNA Magali
HAUCHARD Béatrice		X	GISTAIN Marie-Angèle
LENE Luc	X		
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril	X		

Secrétaire de séance	LEON Frédéric
----------------------	---------------

N° 2023/25-0209 DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET DU MOBILIER COMMUNAUX

Monsieur Pascal LIPPS informe qu'une succession de délibérations ont été prises au sujet des tarifs de location des salles communales et ou du mobilier créant une discordance des décisions.

Il propose de remettre à plat toutes ces décisions tarifaires comme mentionné dans le tableau ci-dessous :

LOCATION	conditions	Habitants de la commune	Association avec activité sur la commune ou d'intérêt général, établissements scolaires installés sur la commune	agents municipaux	Habitants hors commune	professionnels
SALLE POLYVALENTE	but non lucratif	200€ le week-end	prêt annuel, en semaine, gratuit avec signature d'une convention gratuit le week-end	gratuit une fois par an	non autorisée	gratuit
	but lucratif	350€ le week-end				10 €/heure d'utilisation en semaine ou 350€ le week-end
	caution	750,00 €	non	non		750,00 €
	état des lieux	entrant et sortant	entrant et sortant	entrant et sortant		entrant et sortant
	vaisselle (usage dans la salle)	gratuit	gratuit	gratuit		gratuit
SALLE DES ASSOCIATIONS	but non lucratif	80€ la journée	prêt annuel, en semaine, gratuit avec signature d'une convention gratuit le week-end	gratuit une fois par an	non autorisée	gratuit
	but lucratif					40 € la demi-journée (4h00) ou 80 € la journée
	caution	500,00 €	non	non		500,00 €
	état des lieux	entrant et sortant	entrant et sortant	entrant et sortant		entrant et sortant
CENTRE CULTUREL	but non lucratif	non autorisée	prêt annuel, en semaine, gratuit avec signature d'une convention gratuit	non autorisée	non autorisée	gratuit
	but lucratif					7,50 €/ heure dans le cadre de pédagogie dispensée journée 300 € week-end 500 €
	caution		non			1 000,00 €
	état des lieux		entrant et sortant			entrant et sortant
TABLES – BANCS ET TRETEAUX (stock service technique)	prêt sans transport	gratuit	gratuit	gratuit	non autorisée	non autorisée
	caution	100,00 €	100,00 €	100,00 €		non autorisée
APPAREIL DE SONORISATION MOBILE	Prêt	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée

DÉCISION :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-APPROUVE les tarifs des salles communales comme mentionné dans le tableau ci-dessus.

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 14

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 04/09/2023

Reçu en préfecture le 04/09/2023

Publié le

ID : 033-213305428-20230902-2023250209-DE



informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré le 2 septembre 2023

Le Maire,
Dominique BEC



A Véraac, le 4 septembre 2023

Pour copie conforme,

